

## **BNAC PROGRES :**

Catégorie : FCP de distribution de type mixte.

Objectif et orientation de placement : le fonds sera géré d'une manière dynamique dans l'objectif de réaliser une croissance élevée avec une prise de risque maîtrisée, avec comme principe de base la diversification du portefeuille. Le fonds sera investi à tout moment à 50% en actions cotées.

Composition de portefeuille :

- 50% d'actions
- 25% de valeurs mobilières représentant des titres de créances de l'Etat ou de la BCT ou d'entreprises faisant appel public
- 5% de titres d'OPCVM
- 20% de liquidités et quasi liquidités

Durée de placement minimale recommandée : La durée de placement conseillée est supérieure à 2 ans